

Montbizot

#18

décembre 2015

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

L'édito

Un nouveau rendez-vous pour découvrir les infos et la vie de notre commune.



Nous continuons à œuvrer pour l'amélioration de nos bâtiments publics afin qu'ils répondent aux nouvelles exigences et qu'ils soient plus agréables à l'utilisation. Le

cimetière est également en cours de travaux : réfection des peintures et des allées qui vont être nommées suivant le plan déjà affiché. Les voiries, l'éclairage public, l'entretien... sont autant de domaines sur lesquels nous intervenons au quotidien avec le concours des employés municipaux. Toujours avec le même souci : répondre à vos attentes et respecter la réglementation. Nous venons de commencer la révision du Plan Local d'Urbanisme, étude qui s'échelonne sur 2 ans. C'est une étape importante pour le développement futur de notre commune. Nous réaliserons ce travail ensemble. Vous serez concertés et invités à vous exprimer sur vos attentes.

Depuis plusieurs années, nous cherchions un nom pour l'école. Pourquoi ne pas honorer un personnage qui a marqué l'histoire de notre commune ?

Louis Rouzay a été élu Maire au lendemain de la Libération en 1945 et le restera durant



Louis ROUZAY

7 mandats jusqu'en 1977. Il nous quittera en septembre de cette même année.

Très attaché à la laïcité, à l'égalité des chances, il avait compris qu'il fallait miser sur la jeunesse. Durant ses mandats, il a tout mis en œuvre pour offrir à nos enfants les meilleures conditions d'accueil. Nous lui devons la construction de la cantine scolaire en 1955 et celle de l'école où sont nos enfants aujourd'hui. Une première tranche avec 4 classes en 1967 et une deuxième avec 2 classes et 2 logements en 1970. Je citerai également la gratuité des fournitures scolaires.

C'est donc sur avis du conseil municipal et avec l'accord du conseil d'école que nous avons baptisé notre école « Groupe scolaire Louis ROUZAY ».

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans revenir sur cette terrible actualité qui a frappé notre capitale, PARIS.

130 personnes ont perdu la vie et des centaines ont été blessées dans leur chair et leur âme. Pour qui ? Pour quoi ? Ces attaques terroristes nous déstabilisent dans notre quotidien mais nous devons nous efforcer de vivre normalement. Bien sûr, nous ne pouvons ignorer cette menace : elle nous impose une vigilance accrue et sans doute un changement de nos comportements. Cependant, continuer

à profiter des loisirs, des festivités est sans doute la meilleure façon que nous ayons pour lutter contre ces fanatiques qui ne nous priveront jamais de nos libertés.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de ce nouveau bulletin d'information.

2015 arrive à sa fin, alors permettez moi de vous souhaiter, dès à présent, de bonnes fêtes de fin d'année.

Alain BESNIER, Maire



À l'école...



Cette rentrée scolaire a vu l'école de Montbizot accueillir 269 élèves, répartis en 10 classes, de la Petite Section de maternelle au CM2. Les professeurs et les élèves saluent l'arrivée de nouvelles enseignantes: Mme Boissonnot, Mme Javanaud et Mme Méret. Toujours fidèle au poste, l'équipe « ancienne » est constituée de Mesdames Cabeau, Charpentier, Jeandel, Mathoneau, Menault,

Poisson, Tricoire, de M. Bigot et de moi-même.

Cette année le thème fédérateur

commun à toutes les classes nous emmènera « Autour du monde » ; il sera décliné également dans le cadre des TAP et prolongé jusque dans les menus de la cantine.

A la direction de l'école, j'aurai pour préoccupation de cultiver des liens étroits et suivis avec les différents partenaires : la municipalité, l'association des parents d'élèves, les parents élus au Conseil d'école, les personnels communaux, les personnels de la cantine – pour servir avant tout l'intérêt de nos élèves, vos enfants, qui sont la raison d'être de notre métier. A ces derniers, toute l'équipe enseignante souhaite une année scolaire épanouissante et fructueuse.

Denis Froger, Directeur de l'école

Les TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires se déroulent durant la pause méridienne et dans la mesure du possible au sein de l'enceinte scolaire. L'activité Roller se déroule à la salle polyvalente. Pour cette deuxième année, les thèmes ont tenu compte des envies des enfants suite au questionnaire de satisfaction et les propositions toujours aussi nombreuses des animateurs :

- Activités menées par des intervenants extérieurs sont le Roller, le Tennis de table et le Langage des signes
- Les immanquables toujours très plébiscités concernent les Jeux libres, les Jeux de sociétés, la Cuisine, la Déco tee-shirt et la Préparation du Marché de Noël.
- Les nouveautés proposées sont la Découverte de l'Afrique, les Sciences végétales, la Décoration de la commune, la Création de badges, la Découverte des régions, la Pâtisserie, la Peinture avec les mains, la Création de BD, les Scoubidous et les Pêle-Mêle.

Chaque enfant a connaissance de son activité journalière au début de la session. Un tableau est donné à chaque enseignant et les groupes changeront à chaque période.

Un nouveau nom pour l'école et 60 bougies pour les Amis de la Cantine

Le 7 novembre 2015 se sont déroulés deux grands événements dans la vie de notre commune, à savoir l'inauguration du nom de l'école et les 60 ans de l'association les « Amis de la Cantine ».



A la fois l'école de Montbizot et la Cantine Scolaire furent créées par une personnalité de notre commune dont il fut le maire de 1945 à 1977. C'est donc en son honneur que l'école a été nommée « Groupe Scolaire Louis Rouzay »

Visites de quartier



Deux nouvelles visites de quartier ont eu lieu le 6 juin et le 26 septembre 2015. Les élus se sont d'abord déplacés **chemin des Perrières**.

À cette occasion, Alain BESNIER, Maire de Montbizot a rappelé que les cabanons actuellement implantés

dans ce secteur contrevenaient à la réglementation en matière de zone inondable. La Préfecture, seule compétente dans ce domaine, a déjà dressé des procès-verbaux et demandé la démolition de bâtiments.

Les élus se sont ensuite rendus **route des Conillères** et ont rencontré une quinzaine de riverains. Les remarques ont porté sur la vitesse, le SPANC (réglementation en matière d'assainissement non-collectif) et plus principalement sur la nouvelle dénomination des voies

et la numérotation des habitations. Celles-ci ne font pas l'unanimité. Alain BESNIER a expliqué la procédure qui a été appliquée à la demande de La Poste, ainsi certaines habitations porteront des numéros à 3 ou 4 chiffres. Ceci correspond à la distance entre le début d'une



voie et les maisons numérotées. D'autres sujets ont été abordés comme la taille des haies, le ramassage des déchets et l'entretien des fossés, les heures légales pour tondre les pelouses. A l'issue de cette réunion, des riverains présents ont souhaité relancer la fête des voisins dans ce quartier afin de pouvoir mieux se connaître.

Secteur des Brosses, aucune remarque particulière n'a été formulée.



Travaux rue des Forges

Fin de la première tranche de travaux pour l'assainissement, les réseaux souples (électricité, téléphone, fibre) et le pluvial qui a pris un peu de retard dû à la nécessité d'obtenir des autorisations de passage à proximité de l'ancien château du Vieux-Tertre.

La deuxième tranche devra commencer début 2016. Pour faciliter le travail des entreprises, la rue sera barrée à la circulation du lotissement le Taillis aux Croix de Montigné avec un accès pour les riverains.

Le choix de la maîtrise d'œuvre sera lancé début 2016 pour un début des travaux fin 2016/début 2017.

Des études de devis pour l'entretien de la voirie sont en cours.



La vitesse et le code de la route ne sont pas respectés sur l'agglomération. Une demande sera faite auprès de la gendarmerie pour procéder à des contrôles fréquents.



Travaux divers...

Dans un souci d'amélioration et de confort pour tous, nous entreprenons des travaux dans **la salle polyvalente**. Le hall sera entièrement rénové: les peintures, le plafond, l'éclairage et la porte principale extérieure. Le changement des portes latérales sont actuellement en étude. Des améliorations techniques sont également apportées, notamment: l'inversion du sens d'ouverture des portes des sanitaires, un lave main et un WC adapté dans le sanitaire pour personne à mobilité réduite.

Des travaux sont également prévus dans **la salle du Pont d'Orne et à la mairie**. Ces travaux répondent aux programmes de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, avec entre autre la reprise des rampes d'accès et la création de sanitaires adaptés. Ils seront complétés par des améliorations thermiques et acoustiques avec la réfection du plafond ainsi qu'une réorganisation de la cuisine pour la salle du Pont d'Orne. Pour la mairie le bureau de poste sera agrandi.

L'année à venir sera riche en étude, pour des projets concernant l'école, la cantine scolaire et la salle d'activité de la place de l'église.

Sur la piste de leurs aïeux...

Le 3 octobre, la commune de Montbizot a accueilli **une soixantaine de descendants de Barthélémy Faribault**. Son père, M. Bernard Faribault, est né à Ballon et a vécu à Montbizot (lieu-dit les Ardrillers, maison où a vécu Madame Viel de longues années plus tard). Il a été inhumé dans l'église de Montbizot en 1751. Le benjamin de la nombreuse fratrie, né à Montbizot le 24 avril 1728, s'est installé au Canada en 1752 en qualité d'écrivain secrétaire de la marine. Il sera le premier avocat à s'installer au Canada.

Ses descendants, venus du Canada, des Etats-Unis et de France, ont partagé le petit déjeuner avec le maire et des élus avant de se rendre à l'église pour l'inauguration d'une plaque commémorative. A l'issue de ce moment

chargé d'émotion, les descendants ont marché sur les traces de leurs ancêtres, guidés par Monsieur Darlot.

Un dîner à la salle polyvalente a

clôturé cette journée et nous avons pu découvrir **l'immense arbre généalogique qui compte actuellement 6000 descendants connus**.



La salle Claude Jullemier



BIENVENUE

Depuis le 1^{er} juillet, Monsieur Bruno Gourdin a intégré l'équipe technique de la commune en remplacement de Monsieur Alain Baudouin, parti à la retraite. Auparavant, M. Gourdin travaillait au service des routes à Bonnetable. C'est un employé polyvalent (maçonnerie, carrelage) et habilité à utiliser les engins permettant divers travaux sur les routes. Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle équipe.

Pour rendre hommage à Claude Jullemier, la municipalité a donné son nom à une salle de l'ancienne école des filles, place de l'Eglise, qui accueille le monde associatif et notamment l'association musicale laïque.

Originaire de la région parisienne, Claude Jullemier a été nommé, en 1962, instituteur à Montbizot où il exercera pendant 20 ans. En 1964, il initie plusieurs élèves à la flûte à bec. Puis soutenu par la municipalité de l'époque, il reconstitue la fanfare à partir des années 1970. En 1975, il crée l'association musicale laïque et en 1980, la chorale. Il est également musicien et chef de musique d'Antoigné ainsi qu'au Variété Jazz. Il dirige la chorale Chantelyre depuis 2001.



C'est avec beaucoup d'émotion que Claude Jullemier a découvert la plaque à son nom. Quand on lui demande ce que cela représente pour lui, il répond : « Une bonne intégration, je suis devenu Sarthois ».



À la découverte du patrimoine de Montbizot

5

Lavoir public

1902

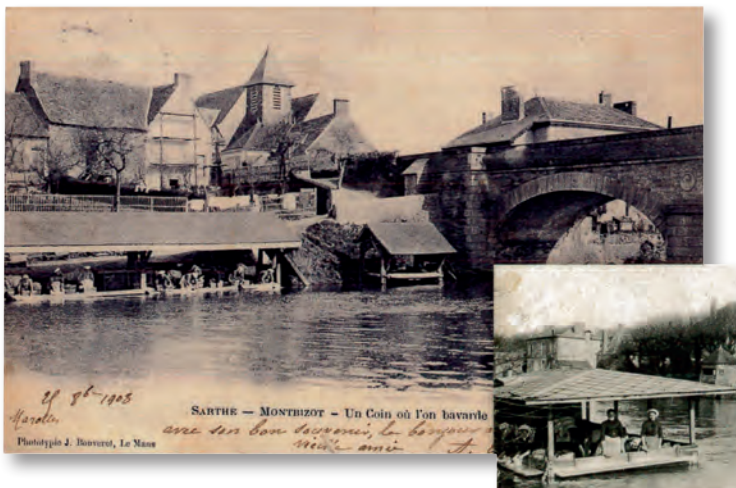
Bois et fer

Réclamée par la population tributaire des propriétaires de lavoir privé, le conseil municipal de Montbizot vote la construction d'un lavoir public le 18 novembre 1900.

L'endroit choisi appartenant à une famille possédant un bateau lavoir, c'est seulement en octobre 1902, après deux ans de querelles, pétitions et procès, que les devis d'Alexandre BEAUDOIN, entrepreneur à La Guierche sont approuvés.

Le 28 décembre 1902 ce lavoir de 12 m à plancher mobile manœuvré par un treuil est ouvert à la population.

Il pouvait abriter une quinzaine de lingères.



6

Tombe de Nicolas Juteau du Houx

1818

Marbre blanc

Ce monument funéraire néo-romain est celui de Nicolas Juteau du Houx, né à Saumur en 1753 et décédé à Montbizot en 1818. La tombe a connu les deux transferts du cimetière. De père magistrat, cet avocat au présidial du Maine, membre de la société des amis de la constitution lors de la révolution, devient accusateur public du tribunal criminel de 1793. Il achète entre autres les châteaux de Maulny et de Montigné à Montbizot. Troisième fortune du département, il marie sa fille à M. Paillard Ducléré, maître de forge de Port-Brillet.



Association «Patrimoine de Montbizot»

Il y a 3 ans, une équipe de bénévoles a restauré le petit lavoir de la base de loisirs.

Après avoir été **une première fois vandalisé** 1 an après l'achèvement des travaux et réparé par la même équipe, **le lavoir a été complètement saccagé début septembre.**

Nous ne pouvons malheureusement plus le reconstruire et pourtant certains habitants de Montbizot utilisaient encore ce lavoir pour laver notamment les couvertures de leurs animaux.

Nous espérons que ces personnes pourront très prochainement utiliser le grand lavoir du Pont Napoléon.

La souscription publique reste toujours ouverte et nous avons plus que jamais besoin de vous.

Vous pouvez vous procurer des bulletins de souscription à la mairie ou auprès de Cathy Lusseau-Porcher, présidente de l'association.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE...

Nous comptons une nouvelle entreprise sur Montbizot, **MTPH**, gérée par M. Sylvain Houmeau.

MTPH est une entreprise de maçonnerie (neuf et restauration), d'aménagement extérieur, de terrassement, d'assainissement (fosses toutes eaux).

Contact MTPH :

54, rue Paillard-Ducléré · ZA
72380 Montbizot

Tél.: 06 17 81 73 77



NOUVEAU!

Monsieur Vincent Bacle de Montbizot vient de créer son entreprise de services à la personne sous statut d'auto-entrepreneur



- Ménage / entretien
- Travaux / jardinage
- Livraison de courses
- Préparation de repas à domicile
- Intendance du logement principal ou secondaire

CONTACTEZ DÈS MAINTENANT VINCENT

Aide et Services à Domicile
72380 Montbizot

Tél. 06 50 38 29 01

www.aidesetservices.fr

Association des usagers TER

Le TER (Train Express Régional) dessert les gares d'Alençon, la Hutte-Coulombiers, Vivoin-Beaumont, Teillé, Montbizot, la Guierche, Neuville, le Mans (aller/retour).

Le but de notre association est de promouvoir le transport collectif pour que les habitants puissent se passer de leur voiture.

Au cours de l'année 2015, notre association a organisé des animations à la rencontre des usagers et de la population avec le concours des Pays de la Loire et de la SNCF. Elles ont eu lieu à Beaumont-sur-Sarthe, Montbizot, Ste-Jamme, Neuville-sur-Sarthe, St-Germain-sur-Sarthe et La Guierche.

Grâce au concours de M. SAMELE, de la région et de la SNCF, nous avons obtenu l'ouverture prochaine d'un guichet pour la vente de billets TER au Super U de Ste-Jamme-sur-Sarthe. Des négociations sont en cours pour



établir la grille horaire de juillet 2017 avec la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire.

En 2019-2020, un arrêt TER sera créé à l'hôpital. Il sera alors possible d'emprunter le train, puis le tram pour se rendre à la Clinique du Pré, à l'Université, à la Chasse Royale... sans avoir à passer par la gare du Mans. Sachez que tout salarié peut bénéficier de 50% sur l'abonnement (trajet domicile-travail en TER, Tram et Bus). Pour information, votre vélo peut vous accompagner gratuitement s'il vous est utile pour votre trajet. D'autres réductions existent pour les scolaires et autres usagers.

Des fiches horaires sont à votre disposition dans les mairies et prochainement à l'accueil de Super U Ste-Jamme.

Ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

la photo mystère

Réponse de la photo Mystère du Bulletin n°17 : C'était bien sûr un élément de signalisation situé sur les voies de la gare SNCF.



Où a été prise la photo ci-dessous ?
Menez votre enquête et réponse dans le prochain numéro !



Le **panneau lumineux** est installé à la mairie. Les associations de la commune peuvent y faire passer leurs informations.





PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS, RÉNOVEZ VOTRE HABITAT POUR ÊTRE MIEUX CHAUFFÉ

Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. Il peut s'agir d'isoler votre logement au niveau des murs, des combles ou des fenêtres. Ou encore d'améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, comme le remplacement de votre chaudière. Le Département et l'Anah, dans le cadre du programme « Habiter mieux », peuvent financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %. Pour ce faire, un accompagnement personnalisé est prévu à toutes les étapes de votre projet pour vous aider dans vos démarches.

En savoir plus

Site internet rénovation - info - service :

<http://renovation-info-service.gouv.fr/>

Site internet de l'Anah : <http://www.anah.fr/>

Contact

Direction Départementale des Territoires, bureau de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)

19, bd Paixhans (Bât A 2e étage)

72042 Le Mans Cedex 9

**Horaires d'ouvertures / accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 9h à 11h ou sur rendez-vous
Tél. 02 72 16 40 19**



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02 44 01 20 50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact)

un peu de détente...



Entre la photo de gauche et celle de droite, 10 erreurs sont apparues.
Saurez-vous les retrouver ?

Ensemble, faisons cause commune



Lors de la réunion des associations du 19 septembre dernier, M. Le Maire a rappelé que les dernières lois de finances ont provoqué des baisses importantes des dotations engendrant des répercussions pour l'ensemble des communes. En effet, l'Etat a décidé de les réduire de 30%. Cette baisse massive est sans précédent et concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception.

Cette situation est intolérable car elle aura forcément une incidence sur la qualité des services publics et obligeront les collectivités à restreindre les investissements permettant une vie de bonne qualité dans nos petites communes. Si les élus ne se battent pas contre ce projet, cela pourrait signifier d'une façon plus concrète : plus d'école, plus de cantine, plus de ramassage des ordures ménagères, plus d'entretien des espaces verts, moins d'actions culturelles pour animer nos villages et distraire les habitants, moins d'actions sociales pour nos enfants, nos aînés ou pour tous ceux en difficultés, plus de vie associative... Le danger est donc réel et concerne chaque habitant de chaque commune de France, sans exception. Pour gagner ce combat citoyen et pour que l'Etat revienne sur sa décision, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités a lancé l'Appel pour les communes de France. Appel auquel la commune de Montbizot s'est ralliée pour montrer notre mécontentement vis-à-vis de la décision de l'Etat.

Toutes les personnes souhaitant se mobiliser peuvent signer la pétition : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>

Jeunes lycéens étrangers colombiens et allemands, cherchent une famille d'accueil

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ».

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

CEI-Centre Echanges Internationaux

Christine Emery / la Chapelle-St-Aubin : 02 43 88 56 55 / 06 73 10 74 65, Bureau Coordinateur CEI : 02 99 20 06 14

Notez-le !

Date des prochaines fêtes et animations

- **Dimanche 13/12** : Spectacle de Noël organisé par le comité des fêtes
- **Samedi 30/01** : Soirée disco organisée par l'association du Patrimoine de Montbizot

PERMANENCE SACS POUBELLES

Tous les mercredis et samedis
de 9 h à 12 h du 6 au 30 janvier 2016

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

VA Tessa le 15 mai 2015
BOURNEUF Amaury le 10 juin 2015
AUFFRET Kaéllys le 19 juin 2015
BAUDRY Lola le 3 juillet 2015
HERRAULT Malo le 21 juillet 2015
LEFAUCHEUX Léa le 26 juillet 2015
CHOLIÈRE Gabrielle le 28 juillet 2015
HARDOUIN Izia le 4 août 2015
JEANNIOT MORDANT Nolhan le 5 août 2015
HUET Lola le 18 août 2015
BUGUET Norah le 3 septembre 2015
DUMONT Elora le 11 septembre 2015
GOIZET Léna le 15 septembre 2015
PAULAIN GAUTIER Louise le 23 septembre 2015
PÉAN Maël le 1^{er} octobre 2015
GENET Elliott le 24 octobre 2015
CHARMEL Ophélie le 1^{er} novembre 2015
DUBOIS Ambre le 10 novembre 2015
RIEGERT Romane le 10 novembre 2015

MARIAGE :

VÉRITÉ Janine & EBREL Joël le 1^{er} juin 2015
FOUQUET Laurence & GOUTTE Benjamin le 13 juin 2015
HUET Tiffany & JARRY Cindy le 18 juillet 2015
HUBERT Rachel & COUDRAY Fabrice le 12 septembre 2015

DÉCÈS :

BOUCHER Gérard le 17 avril 2015
COIGNARD André le 7 juin 2015
FRANÇOIS Marcel le 19 juillet 2015
LEBERT Jean-Claude le 5 septembre 2015
LEROUX Yvonne le 19 septembre 2015
RIDRAY Bernard le 25 septembre 2015
LAGNEAU Maurice le 24 octobre 2015

A retenir...

Informations mairie

• Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30 (sauf période de vacances scolaires, fermé tous les après-midis)

• Téléphone : **02 43 27 60 44**

• Fax : **02 43 27 86 03**

• e-mail : **accueil@mairiemontbizot.fr**

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Agence Postale Communale

Place de la mairie : **02 43 14 24 00**

• Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**

La gendarmerie : **17**

Le SAMU : **15**

Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**

Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier
Mise en page, Impression : Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika.pao@orange.fr) - Imprimé sur papier recyclé